



Mairie de Lanouaille

Lanouaille, le 20 avril 2020

INFORMATIONS SPÉCIALES COVID-19 (N° 2)

Madame, Monsieur,

La grave crise sanitaire que nous traversons actuellement a bousculé nos modes de vie. Le confinement qui doit durer jusqu'au 11 mai au moins, associé aux gestes barrières, porte ses fruits. L'épidémie stagne, en attendant, je l'espère, une régression dans les semaines proches.

Je voudrais vous remercier pour le civisme dont vous faites preuve en respectant ces consignes qui permettent **de se protéger et de protéger les autres**. Mais nous ne devons pas relâcher et poursuivre nos efforts pour passer ce cap difficile même si les contraintes de ce confinement nous pèsent un peu plus chaque jour.

Les élus et le personnel de la mairie restent à votre écoute pour vous aider face aux difficultés que vous pouvez rencontrer.

De nouvelles dispositions ont été mises en place pour améliorer votre vie quotidienne :

- Le bureau de poste sera ouvert tous les jeudis et vendredis matin de 9h à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h. La Maison des Services au Public aux mêmes horaires en accès libre seulement.
- Le marché du 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois accueillera les vendeurs de denrées alimentaires et de plants potager. Celui du samedi reste fermé pour le moment.
- Une cellule de veille composée d'élus et de bénévoles que je remercie très chaleureusement est en contact régulier avec les personnes isolées ou fragiles. Nous proposons aussi de faire les courses de celles ou ceux qui ne peuvent pas se déplacer.
Je voudrais en profiter pour remercier les commerçants et les artisans qui restent mobilisés, malgré des conditions de travail difficiles, pour faciliter nos approvisionnements.
- Christina Forest propose également des temps d'écoute gratuits les mardis de 9h30 à 12h pour venir en aide aux personnes en ces temps de confinement : prendre rendez-vous sur le site espacerelation.com ou au 07.85.18.65.81.

Le 11 mai ne marquera pas la disparition du virus mais un retour très progressif à une vie "normale".

En attendant un vaccin ou un traitement efficace (pas avant plusieurs mois), il faudra toujours et surtout respecter **les gestes barrières** pour une protection optimale : **se laver régulièrement les mains, respecter une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes, éviter les rassemblements publics...**

.../...

La fabrication de masques "grand public" en tissu est en cours par de nombreux industriels français, des commandes ont été passées par la Communauté de Communes et le Député Jean-Pierre CUBERTAFON, pour que chacun d'entre nous puisse en disposer après le 11 mai.

Le port du masque, qui n'est pas encore obligatoire, n'est pas la solution miracle, mais un élément supplémentaire pour la protection des personnes.

Des "petites mains" de bonne volonté en ont commencé la fabrication et les distribuent à leurs proches. Merci à elles et imitez-les si vous le pouvez.

Le Conseil départemental de la Dordogne peut fournir aux communes du tissu et de l'élastique pour que les bénévoles puissent continuer la fabrication des masques.

Concernant la réouverture de l'école, nous attendons les mesures gouvernementales afin que nous puissions mettre en place avec les enseignants un accueil sécurisé de vos enfants.

Nous devons tous, en ces circonstances, nous montrer solidaires et c'est tous ensemble que nous sortirons vainqueurs de ce combat.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,

Jean-Christophe BOULANGER